

L'Abeille.

2me. Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

2me. Année.

VOL. II.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 14 FÉVRIER 1850.

No. 13.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

En 1668, cinq ans après l'établissement du Séminaire de Québec, Mgr. de Laval, son illustre fondateur, reçut par les premiers vaisseaux, la lettre suivante: "Monsieur, jay reçu les deux lettres que vous avez pris la peine de m'escire l'année passée en date des . . . (a) lesquelles jay lues au Roy à mon ordinaire. Sa Majesté, après m'avoir tesmoigné qu'elle estoit très aise de voir la suite de vostre zèle et de vostre application pour conserver la pureté de la foy parmi les habitans de la Colonie, pour la faire porter aux sauvages et pour entretenir tous les Colons dans la piété et les bonnes mœurs, a estimé à propos de vous faire connoître ses intentions, sur les nations sauvages, qui sont soumises à son obéissance, et de l'éducation à donner à leurs enfans, pour leur apprendre nostre langue et les eslever dans les mesmes costumes et façons de vivre que les français; à quoi elle se promet que vous contribuerez de toute l'estendue de votre pouvoir, ven qu'il n'y a rien qui puisse en moins de temps et plus efficacement ayder à augmenter la colonie; et surtout si une fois, ayant embrassé la vie civile, ils se joignent par mariage avec nos colons; et comme c'est assurément une des choses de la plus grande considération et du plus grand effet qui puisse estre à présent exécuté en Canada, la paix y estant à présent bien affermie, et la tranquillité fort assurée; je vous conjure en mon particulier d'y travailler vous-mesme, afin que par vostre exemple, tous les Ecclesiastiques et mesmes les principaux pères de familles soient conviez à s'y employer aussy avec la chaleur et l'affection qui est à désirer pour une fin qui sera si avantageuse. Cependant Sa dite Majesté vous a accordé, ainsy que les années précédentes, six mil livrés pour les besoins de vostre Eglise, qui sont envoyez à la Rochelle, pour vous estre renfiz par M. Colbert de Terron, et je demeure de tout mon cœur.

Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur (signé) COLBERT.

A St. Germain en laye le 6e mars 1668.
(M. l'Evêque de Pétrée.) "

Cette idée de franciser les sauvages n'était pas nouvelle. Les Jésuites en avaient tenté la réalisation trente ans auparavant, lors de la fondation de leur collège; le mauvais succès qu'ils avaient eu venait de leur faire rejeter les propositions de Mr. Talon qui crut que l'évêque de Pétrée se prêterait à ses desseins et engagea Colbert à lui écrire. Le prélat regarda cette lettre comme une marque qu'il était temps d'exécuter le dessein qu'il avait toujours eu de fonder un petit séminaire pour y former dès leur bas âge les enfans que Dieu appelle à l'état ecclésiastique. Faut de moyens, il s'était borné à payer la pension de plusieurs enfans chez les Jésuites, attendant de la Providence des secours que le ministre du Roi semblait enfin lui promettre.

Il fit promptement accommoder une vieille maison achetée de Mme Couillard, située auprès du presbytère actuel. Le 9 octobre, jour de St. Denis, il fit solennellement l'ouverture du Petit-Séminaire de l'Enfant-Jésus. Les premiers élèves furent huit français et six hurons que l'on se proposait de franciser (b). Les jésuites se décidèrent alors à prendre quelques algonquins. "Mais, dit M. De La Tour, ce mélange que l'on croyait utile ne servit de rien aux sauvages et nuisit aux français. . . . On eut d'abord beaucoup de peine à en obtenir; les sauvages, infiniment attachés à leurs enfans, ne peuvent se résoudre à s'en séparer. On en prit beaucoup de soin, mais on n'a jamais pu, ni ouvrir assez leur esprit pour les faire entrer dans les matières théologiques, ni fixer assez leur légèreté pour les attacher au service des autels. Après avoir passé plusieurs années au séminaire malgré eux et comme en prison, ils s'enfuyaient dès qu'ils pouvaient et allaient avec les autres courir les bois."

Les petits hurons sortirent bientôt et ne furent point remplacés. Le dernier fut retiré par ses parents le 13 mars 1673. Six ans après, on reçut un irquois du scull, qui resta quelques mois et un métis que l'on fut obligé de ren-

voyer. Il faut ensuite descendre plus d'un siècle pour rencontrer dans les annales le nom de Vincent-Vincent, sauvage de Lorette, encore vivant. Il est le premier et le seul qui ait fait un cours complet d'études. Ses succès furent loin d'être brillans, et il n'a pas du reste démenti son origine, car plus d'une fois il a quitté les thèmes et les versions pour aller comme les autres courir les bois et il les court encore.

Le pensionnat des Jésuites, qui n'était pas bien nombreux, tomba par la retraite des séminaristes. Ceux-ci continuèrent néanmoins jusqu'à 1759 d'aller en classe avec les externes des R. R. P. P., parce que le Séminaire n'avait ni les ressources pécuniaires, ni le logement convenable, ni les professeurs nécessaires à un cours complet.

Les annales prouvent qu'il y avait une première et une seconde année de philosophie, une rhétorique et une seconde, une troisième et une quatrième; non pas ensemble, mais alternativement, de deux ans en deux ans. Il y avait aussi une classe de rudimens et une petite école pour ceux qui ne savaient pas lire. La durée des études variait selon la science et l'aptitude des élèves; elle est généralement bornée entre cinq et sept ans. Quelques uns venaient de France commencer ou continuer ici leurs études; on remarque parmi eux des commis, des apprentifs et même des soldats.

Ceux qui ne témoignaient point d'aptitude ou de gout pour les études sortaient après avoir appris le métier de couvreur, de maçon, de cordonnier, de couturier, de charpentier, de sculpteur, de serrurier, de menuisier &c. La sculpture était surtout en honneur; les ecclésiastiques du Grand-Séminaire avaient un atelier bien garni et les écoliers leur aidèrent, à temps perdu entre les études, à sculpter les ornemens de la chapelle que Mr. de la Potherie (T. I. p. 235) estime à 10,000 écus et appelé très-belle. (L'Abeille, Vol I. No 37) L'agriculture n'était pas oubliée; la Grande Ferme de St. Joachim et le Séminaire que Mgr. de Laval y avait établi, en sont la preuve. (Voy. L'Abeille vol. I. Nos. 41 et 42)

(a) L'original ne dit rien de plus.

(b) Leurs noms se trouvent dans l'Abeille, Vol. I. No. 24.